

o.141.301.0. - VE/hz

an	BRE						3/a
Datum	30.7						Berne, le 29 juillet 1971.
Visa							
EPD	30.7.71					-9	
Ref.	<u>p.B. 15.21.F. (4).</u>			p.B. 11.31.F.4.			

Note pour Monsieur Edouard Brunner

Visite de M. Schuman

Il paraît peu probable que M. Schuman parlera du SUPERCERN, si ce n'est en passant. Nous n'avons en effet, pour le moment tout au moins, aucun problème en suspens avec Paris.

La situation de nos relations avec la France, sur ce plan, se résume ainsi :

1. Excellents contacts avec les délégations françaises, au Conseil et au Comité des finances. Il a été convenu avec elles que tout problème qui pourrait surgir entre les deux pays au sujet du SUPERCERN serait examiné en commun, le cas échéant avec le concours du Directeur général Adams. Cette procédure nous avait déjà permis de résoudre d'assez sérieuses difficultés en septembre 1966, lors de la première extension du CERN vers la France (anneaux de stockage).
2. Le problème complexe et délicat des liaisons téléphoniques entre le secteur suisse et le secteur français du SUPERCERN, paraît avoir déjà été résolu à la satisfaction de tous.



- 2 -

3. Pour ce qui concerne l'acquisition des terrains, une certaine information réciproque sur les procédures adoptées sera nécessaire; nous y veillerons.

4. Les problèmes les plus ardues seront les problèmes douaniers. Les contacts entre les administrations sont déjà établis. Mais, là aussi on parviendra sans doute à s'entendre, comme en septembre 1966.

E. Vallotton

P.S. Pour les relations culturelles, rien à signaler; si ce n'est que tout fonctionne maintenant à notre plus entière satisfaction sur le plan des expositions.